

CONDITIONS DE VIE – LOGEMENT

■ Pour trouver un logement permettant de mener une vie autonome, les jeunes des quartiers défavorisés se heurtent à un certain nombre d'obstacles. Très souvent, ils se trouvent dans l'impossibilité d'obtenir un logement convenable, abordable et sûr, sont victimes de discrimination sur le marché privé de l'immobilier et ne peuvent pas accéder au logement social. Aussi risquent-ils de se retrouver sans abri, ce qui peut avoir des effets négatifs sur leur santé et leur bien-être, ainsi que les empêcher de poursuivre des études, de trouver un emploi ou de le conserver.

■ Comment s'attaquer au problème des sans-abri ? Un bon exemple nous vient de Bristol (Royaume-Uni), où un groupe de volontaires, Bristol NightStop, a mis en place un réseau de familles d'accueil qui offrent pour la nuit un hébergement d'urgence à des jeunes sans-abri, leur évitant ainsi d'avoir à dormir dans les rues de la ville.



Les jeunes doivent avoir accès à des services de logement facilement accessibles, abordables et adaptés ; aussi les autorités des États membres sont-elles invitées à prendre les mesures suivantes :

- ▶ améliorer l'accès à des logements convenables et abordables pour les jeunes des quartiers défavorisés ;
- ▶ lors de l'élaboration des politiques, stratégies et services de logement, examiner les besoins des jeunes – en particulier des plus vulnérables ;
- ▶ impliquer les jeunes et autres groupes vulnérables dans la prise de décisions affectant leur accès au logement ;
- ▶ simplifier la manière dont les jeunes peuvent obtenir aide et soutien lorsqu'ils ont du mal à trouver une solution adéquate à leurs besoins de logement ;
- ▶ améliorer la coordination entre logement social et autres services sociaux ;
- ▶ veiller à ce que les jeunes soient informés sur les moyens d'obtenir un logement et une aide au logement ; les informations seront adaptées et disponibles dans des lieux aisément accessibles, tels que services publics d'information, centres de conseil aux citoyens et centres de jeunesse ;
- ▶ encourager et soutenir la création de différents types de logement, tels que logements sociaux et logements locatifs privés abordables, afin que les jeunes puissent trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins ;
- ▶ assurer la diversité des collectivités locales en recourant à des systèmes de logements mixtes ; les personnes d'origines et cultures différentes doivent pouvoir vivre dans une entente de bon voisinage ; personne ne doit avoir le sentiment de vivre dans un ghetto ;
- ▶ veiller à ce que les maisons où vivent les jeunes soient sûres, propres et leur permettent d'être en bonne santé ;



Bristol NightStop (Royaume-Uni)

■ Le projet Bristol NightStop est une réponse de la collectivité à un problème collectif. Il est financé par une subvention de la loterie nationale du Royaume-Uni. Cette subvention permet de rémunérer un responsable du projet, un coordinateur hôte et un travailleur clé qui, aux côtés d'autres volontaires et experts, s'occupent de fournir un hébergement aux jeunes sans abri sept jours sur sept.

■ Lorsque aucune autre solution n'est possible, Bristol NightStop organise des hébergements temporaires et d'urgence pour les jeunes sans abri entre 16 et 25 ans : il s'agit de lieux sûrs situés au domicile des hôtes. Approuvés et formés au moyen du réseau d'hôtes volontaires du projet, les hôtes offrent chez eux une chambre, un diner, le petit-déjeuner, un soutien et une écoute. Ils sont recrutés, formés, soutenus et supervisés par des travailleurs de jeunesse du projet Bristol NightStop.

■ Quant au travailleur clé, il offre une assistance d'urgence et des conseils spécialisés, aide les jeunes à retourner chez eux lorsque c'est possible et reste à leur disposition pour répondre à leurs besoins. Le principal objectif du projet est d'apporter aux jeunes sans abri des conseils spécialisés précis afin de faciliter leur transition vers un hébergement d'urgence sûr et de les aider à obtenir des solutions à plus long terme.

■ Le projet opère en étroite coopération avec une série de partenaires (agences, organisations et prestataires de services) locaux qui, ensemble, s'emploient à éviter que les jeunes n'entrent dans un cycle dans lequel ils se retrouvent sans abri, leur apportant, dès le premier jour et aussi longtemps que nécessaire, une aide qui leur permettra de se libérer le plus tôt possible de cette spirale. (FEANTSA, 2014)

- ▶ s'assurer que les jeunes connaissent leurs droits en matière de logement en fournissant des informations adaptées, à afficher dans les lieux fréquentés par les jeunes ;
- ▶ veiller à ce que les prestataires de logement respectent des normes minimales – les autorités responsables en la matière doivent mener des inspections sur les lieux ;
- ▶ prévoir un moyen de se plaindre aux autorités compétentes en cas de normes d'habitation insuffisantes et, pour ce service, faire intervenir des organismes de protection du consommateur ;
- ▶ prévoir des aires d'accueil pour les communautés des Gens du voyage, avec un accès à l'eau potable, à l'électricité et à des équipements sanitaires corrects. Au besoin, aider à résoudre tout conflit entre ces communautés et la communauté « installée ».